

Motion Collège Anna de Noailles - Luzarches

Jusqu'à présent, la répartition et l'utilisation de la dotation horaire globale (DHG) constituait un temps fort de concertation au sein du collège Anna de Noailles. La concertation est un processus par lequel des personnes partagent, confrontent des idées dans la perspective d'une prise de décision, d'une élaboration collective. Il ne s'agit pas d'une simple consultation en ce qu'elle ne se résume pas à une demande d'avis. La concertation nécessite l'échange d'arguments et l'explication des points de vue de chacun en vue de la recherche d'un consensus. La concertation est inscrite dans la loi à propos du conseil pédagogique dont c'est la mission ainsi que le stipule le Code de l'éducation en son article L421-5.

Jusqu'à présent, notre DHG présentait un axe pédagogique qui orientait les moyens sur les sixièmes (consolidation de la fin du cycle 3 : méthodologie, vie de classe et dédoublement en français, maths et SVT) et les troisièmes (consolidation de la fin du cycle 4 et dédoublements dans de nombreuses matières).

La répartition de la DHG aux équipes a fait l'objet d'une présentation uniquement axée sur le choix de 2 niveaux sur lesquels des demi-groupes seraient créés ou maintenus dans leur matière.

La suppression d'un poste en SVT entraîne la redistribution d'un certain nombre d'heures au profit d'autres disciplines.

Dans une volonté de mieux répartir les demi-groupes entre disciplines, la direction a décidé de:

- **MAINTENIR** les dédoublements de cette année pour l'année prochaine :

6ème : en français, maths et SVT

5ème : en physique, anglais et SVT

4ème : en physique

3ème : en français, maths, histoire-géo et technologie

- **CRÉER** des dédoublements :

6ème : en histoire-géo

5ème : en espagnol

4ème : en anglais, espagnol et technologie

3ème : pas de création de dédoublement

- **SUPPRIMER** des dédoublements :

4ème : en maths et SVT

3ème : en anglais et allemand

En résumé, cette décision nous permet, certes, de créer de nouveaux dédoublements, comme en espagnol (5ème, 4ème, pour un coût de 4h au total sur la DHG)... Et en technologie en 4ème (coût : 3H), ce qui est très bien puisque les professeurs de technologie le réclamaient depuis plusieurs années.

Mais nous déplorons la perte d'un dédoublement en mathématiques en 4ème. Donc avec cette décision, les mathématiques passent de 3 dédoublements (6ème, 4ème, 3ème) à 2 dédoublements (6ème, 3ème). Nous ne pouvons que nous inquiéter.

On voit également la création d'une heure de latin en 5ème (coût : 1h)

Mais la perte regrettable d'une demi-heure en français en 3ème (-3H sur la DHG).

Au sujet des demi-groupes, il a été suggéré par les professeurs en réunion l'hypothèse de les proposer en Arts plastiques, en Education musicale ou encore en Education physique et sportive (EPS) ; cette proposition a été balayée sans plus de discussion.

Les demi-groupes, utiles dans certaines disciplines, le sont potentiellement dans toutes.

Il appert que ces choix sont dictés moins par des considérations pédagogiques que par des considérations arithmétiques et s'appuient sur le seul argument de l'autorité.

On peut observer également :

Pour les heures marge :

La suppression de la demi-heure de vie de classe en 6ème (-3H sur la DHG)

La suppression d'une heure d'english club (-1H sur la DHG) : l'English Club, animé par deux enseignantes dynamiques, qui constitue une marque forte de l'identité de l'établissement et pourtant déjà mis à mal par le contexte sanitaire et l'impossibilité d'organiser un séjour en Angleterre, se trouve amputé dans la nouvelle répartition proposée par la direction.

La création d'1H de tutorat. Cela peut être une bonne idée. Par contre, on nous propose transformer 1H de HSA en 36 HSE pour les distribuer aux volontaires mais si il n'y en n'a pas ces heures seront perdues.

La création de 3H HSA de vie de classe transformées en HSE. Cela peut être une bonne idée... Sauf que concrètement, cela doit être réparti sur 3 niveaux (6ème, 5ème, 4ème)... Soit 18 professeurs principaux qui vont se partager 3h...

Concernant le choix proposé par le chef d'établissement de transformer des HSA en HSE pour accompagner des projets, il nous semble que c'est là se priver de moyens permanents destinés au fonctionnement ordinaire des classes. Il nous semble enfin qu'à moyen terme, la pérennité de ces HSE ainsi transformées est compromise.

A plusieurs reprises, des représentants sont entrés en contact avec la direction en vue d'un assouplissement des conditions de répartition mais cela n'a eu aucun effet.

En conclusion, les nombreuses réunions auxquelles nous avons été conviés depuis le début de l'année et celles ayant notamment pour objet la répartition de la DHG donnent un éclairage sur l'actuelle pratique de pilotage de l'établissement qui ne stimule pas la concertation et ne crée pas les conditions d'un dialogue coopératif, constructif et serein.

Aussi est-ce pour ces raisons qu'étant dans l'impossibilité de contribuer à la mise en place d'un projet collectif, nous avons décidé de nous abstenir.